

POINT COMMUN-E



ORGANE OFFICIEL DE L'UNION
DES COMMUNES VAUDOISES ET
DES ASSOCIATIONS
D'EMPLOYÉS COMMUNAUX



JOURNÉE DES COMMUNES VAUDOISES

Rendez-vous sur le... Mont de la Riviera!

Après Mont ... richer voilà Mont ... reux! C'est en effet le Mont de la Riviera qui succède cette année au Mont du pied du Jura, cher à Michel Desmeules! Deux Monts qui se suivent pour organiser la Journée des communes vaudoises et l'Assemblée générale des délégués de l'UCV où se retrouvent chaque année les communes membres de notre association. Selon l'usage, nous avons le plaisir d'accueillir également les représentants des milieux politiques, économiques et judiciaires du canton de Vaud, cordialement invités à se joindre à nous à l'occasion de cette journée désormais incontournable.

En effet, la traditionnelle journée UCV a ceci de particulier qu'elle permet à tous de se rencontrer, d'avoir un contact direct avec nos Conseillers d'Etat notamment, ainsi qu'avec les différentes personnalités présentes pour ainsi échanger et partager sur les différents sujets qui nous préoccupent. Ce sont des moments privilégiés, dans une ambiance détendue qui favorise l'établissement de bien des contacts dans une ambiance chaleureuse et festive, où de nombreux sujets peuvent être abordés et parfois même des solutions trouvées!

Il me plaît de préciser ici que les thèmes abordés, tant entre les communes qu'avec le canton ne manquent pas. A ce jour deux grandes thématiques sont traitées par des plateformes canton-communes: l'application de l'art. 63a Cst, à savoir la plateforme parascolaire, et la plateforme finances, dénommée RIE III, qui traite notamment de la fiscalité des entreprises et des conséquences des baisses d'impôts sur les communes. Votre comité est pleinement engagé dans ces discussions avec comme fil rouge la défense des compétences communales, ainsi qu'à leur nécessaire indépendance financière indispensable à l'accomplissement de leur mission.

Conscients de la responsabilité que cela implique, le comité de l'UCV ainsi que vos représentants au sein des différentes plateformes et groupes de travail se réjouissent de vous rencontrer à Montreux le 24 mai prochain dans le fief du président du Grand Conseil et syndic des lieux, Monsieur Laurent Wehrli. Il est primordial pour nous d'être à l'écoute de vos attentes, de connaître votre avis sur ces différentes questions, mais également de pouvoir partager des moments de débat et de convivialité. Je vous souhaite à tous une excellente journée empreinte de l'esprit de service à nos concitoyens et à nos communes qui nous anime tous ■

SOMMAIRE

N° 49 - ÉTÉ 2014

Journée des Communes Vaudoises > Présentation de la ville hôte > Montreux	4
Gestion du personnel et gestion des Ressources Humaines (RH)	13
«Quartiers Solidaires» Un outil de politique gérontologique	14
Arrêt sur invité > Prof. René Prêtre	17
Personnalité vaudoise le peintre et graveur Félix Vallotton	18
La mutation des communes sous le regard des secrétaires municipaux	21
Assemblée générale ordinaire de l'AVDCH à Jongny	22
Infrastructures et agglomérations	25
Réseau écologique cantonal	27
Concours des gares vaudoises Rencontre avec Jean-Marie Crausaz, syndic de Trey	28
Jeu-concours 2014 Les châteaux vaudois (2)	29
Memento et cours	30

IMPRESSUM

Administration et rédaction

Secrétariat UCV, case postale 481, 1009 Pully > Tél. 021 557 81 30 > Fax 021 557 81 31 > E-mail: ucvc@ucv.ch > www.ucv.ch

Impression

PCL Presses Centrales SA, Av. de Longemalle 9, 1020 Renens 1 > Tél. 021 317 51 96 > Fax 021 311 61 05 > pcl@worldcom.ch

Régie des annonces

IRL Plus SA, Chemin du Closel 5, 1020 Renens > 021 525 48 73 > fax 021 525 48 01 > E-mail: publicite@irl.ch

Graphisme, PAO et prépresse GDesign / J.-M. Gallarotti, 1095 Lutry > Tél. 079 428 63 04 > E-mail: jmgdesign@bluewin.ch

JOURNÉE DES COMMUNES VAUDOISES



Montreux accueille les Vaudois En avant la musique!

LA COMMUNE DE MONTREUX A LE GRAND PLAISIR D'ACCUEILLIR LE SAMEDI 24 MAI PROCHAIN LES REPRÉSENTANTS DES MEMBRES DE L'UNION DES COMMUNES VAUDOISES. PRÈS DE 1'800 PERSONNES

AFFLUERONT DES QUATRE COINS DU CANTON POUR ASSISTER À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE L'UCV OU PARTICIPER AUX EXCURSIONS ET VISITES PRÉVUES POUR LES ACCOMPAGNANTS.





TEXTE: BÉATRICE MERK MIETTA

CHARGÉE DE COMMUNICATION
COMMUNE DE MONTREUX

PHOTOS: JEAN-MARC GALLAROTTI



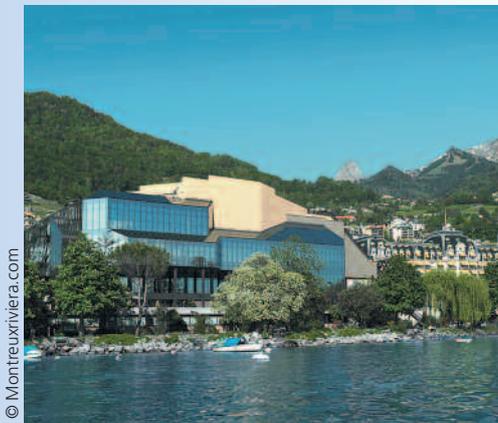
Grande photo: Au bord du lac, la statue de Freddy Mercury l'emblématique chanteur du groupe Queen et la cabine téléphonique de Claude Nobs œuvre de l'artiste montreuisien Pascal Bettex
Photo du haut: Le Centre de congrès 2m2c

Placée sous le signe du jazz et de la musique, la journée présente un programme riche et varié. Au menu, outre l'assemblée générale, il y a des visites, des concerts et des animations, sans oublier les intermèdes gourmands concoctés par Fairmont le Montreux Palace.

Pour limiter les déplacements et faciliter le déroulement de la journée, le comité d'organisation, emmené par la Secrétaire municipale Corinne Martin, a privilégié la solution du lieu unique. L'Assemblée générale se tiendra donc au Centre de congrès 2m2c (Montreux Music and Convention Centre), tout comme l'apéritif, le repas et les animations musicales de l'après-midi. Bien entendu, les participants auront tout loisir de poursuivre leur soirée à Montreux après la fin des concerts!



Montreux accueille les Vaudois En avant la musique!



© Montreuxviviera.com



Le Centre de congrès 2m2c pour atout

Avec son Centre de congrès, Montreux dispose d'un formidable outil pour les manifestations d'envergure telles que cette journée de l'Union des communes vaudoises. Le 2m2c est célèbre notamment pour son Auditorium Stravinski, qui accueille le Montreux Jazz Festival, le festival de musique classique «Septembre musical», le Montreux Comedy Festival ainsi que les spectacles de la Saison culturelle ou encore le Montreux Choral Festival, ce concours international d'art choral, dont c'est la 50e édition cette année.

Bénéficiant d'une situation fort belle au bord du Léman et au coeur de la ville, à proximité immédiate des hôtels, le Centre de congrès 2m2c dispose d'un ensemble d'espaces très diversifié, totalement modulable et multifonctionnel, lui permettant d'accueillir toutes sortes d'événements.

Tout récemment, c'était en janvier dernier, il a accueilli la Conférence pour la Paix en Syrie, qui a vu affluer à Montreux 1032 journalistes du monde entier, 677 délégués et autant de membres des forces de sécurité. En 2010, c'est le XIIIe Sommet de la Francophonie qui a attiré à Montreux des chefs d'Etat du monde entier, offrant à la ville une large audience dans les médias internationaux. Dans l'intervalle, de nombreux congrès, fêtes, festivals et soirées d'entreprises ont occupé le 2m2c. Du Montreux Jazz Festival au Sundance en passant par Poly manga, les manifestations se suivent et ne se ressemblent pas.

Fière de son centre de congrès et consciente de son importance pour l'attractivité et le développement de la Commune, Montreux poursuit ses efforts de modernisation du 2m2c. Certaines infrastructures et équipements sont ainsi régulièrement rénovés et

adaptés aux besoins actuels et futurs. A la clé? Des économies d'énergie, un renforcement de la sécurité et une technologie plus performante répondant aux attentes des utilisateurs.

Saviez-vous, par exemple que le Centre de congrès 2m2c et le Montreux Palace bénéficient d'un système de climatisation original qui fonctionne grâce à l'eau du lac? Mise en service en 1989, la station de pompage située au sud du Centre de congrès a été rénovée au printemps 2013 pour continuer à rafraîchir de manière aussi efficace qu'écologique et économique les locaux de ces vastes bâtiments. Par rapport à une installation de climatisation standard, le pompage de l'eau du lac permet d'économiser plus de 60% de la consommation annuelle d'énergie électrique (340'000 kWh/an).

D'autres travaux de modernisation ont également été effectués, comme l'installation de la fibre optique ou le renforcement du dispositif anti-incendie. En été 2013, l'auditorium Stravinski a en outre été équipé d'une boucle magnétique d'aide pour malentendants. Reliée à des micros d'ambiance, la boucle magnétique amplifie les sonorités et les relaie par induction magnétique aux appareils auditifs. A la même période, c'est également l'acoustique de la célèbre salle de concert qui a été encore améliorée pour le bonheur des artistes et des mélomanes.

Photos du haut: Le Centre de congrès 2m2c où se déroulent les concerts du Montreux Jazz Festival

Ci-dessous: Le guitariste Carlos Santana, l'une des nombreuses statues de musiciens agrémentant les jardins bordant le Centre des Congrès





Montreux accueille les Vaudois En avant la musique!



Photos en haut à gauche: Le restaurant Le Manoïre situé au Col de Jaman

Ci-dessus: La grande foule lors des célébrations du 50e anniversaire (photo ©Studio Curchod)

Montreux, du lac aux pâturages

Mais Montreux, ce n'est pas que la ville des bords du lac, station de congrès et de tourisme, avec son casino, ses boutiques, ses bistrotts, ses quais et ses hôtels Belle Epoque. Moins connus, mais tout aussi attrayants sont les villages et hameaux des hauts qui font partie de la Commune. Car à l'image de la Suisse, Montreux est une petite confédération formée d'une trentaine de localités, villages et hameaux s'échelonnant des bords du lac aux cimes préalpines, dont la population s'attache à perpétuer les traditions artisanales, agricoles et viticoles.

Deux foires perpétuent les traditions villageoises: la foire de Brent, dite foire au petit bétail, créée en 1486, et celle des Planches qui anime la vieille ville une fois l'an depuis 1757. A ne pas confondre avec le marché du vendredi matin, qui doit sa halle couverte datant 1892 – Le Marché couvert – à l'initiative d'Henri Nestlé, père de la multinationale éponyme.

Et faut-il le rappeler? Le Montreux actuel n'a guère plus de 50 ans. C'est en janvier 1962 que naissait officiellement la Commune de Montreux, issue de la fusion entre les Communes du Châtelard et des Planches. La fête populaire organisée en septembre 2012 pour célébrer ce jubilé avait suscité un extraordinaire engouement de la part de la popu-

lation, des sociétés villageoises et des nombreuses associations culturelles, sportives, sociales ou musicales de la place. Les spectacles, animations et stands présentés pendant ces trois jours de fête étaient à leur image: extrêmement variés et s'adressant à tous les publics.



Photos du milieu: Les magnifiques et originaux jardins agrémentant les bords du lac

Ci-dessus: La course pédestre Montreux-Les Rochers-de-Naye accueille un millier de participants chaque année le premier dimanche de juillet



Montreux accueille les Vaudois En avant la musique!

Jumelages et esprit international

Jumelée depuis plus de 60 ans avec les villes de Menton en France et de Wiesbaden en Allemagne, Montreux entretient en outre des partenariats avec Atlanta aux Etats-Unis et Chiba au Japon. Depuis l'an dernier, la Commune s'est également liée avec la Chine, plus précisément avec Xicheng, un district de Beijing (Pékin). Ce

**UNE COMMUNE DE 26'000 HAB.
DONT 47% D'ÉTRANGERS ET
145 NATIONALITÉS**

pacte ouvre la porte à des échanges sur les plans touristique, culturel et économique. La Commune lance d'ailleurs dès cet été des échanges entre jeunes Montreusiens et Chinois, échanges basés sur la réciprocité, comme ils existent depuis de nombreuses années avec la ville de Chiba au Japon.

Ces liens s'inscrivent dans l'esprit cosmopolite et la tradition d'ouverture au monde qui caractérisent la Commune de Montreux, riche de 26'000 habitants, dont 47% d'étrangers et 145 nationalités.

Montreux, Commune «durable»

Labellisée «Cité de l'énergie» depuis 1999, la Commune mène une politique énergétique qui

se veut exemplaire. Elle encourage l'utilisation rationnelle de l'énergie, ainsi que le recours aux énergies renouvelables sur son territoire, grâce notamment à un fonds pour le développement durable. La mobilité douce n'est pas oubliée: la Commune participe à hauteur de 300 francs à l'achat d'un abonnement annuel de transports publics. Chaque habitant de la Commune peut bénéficier de cette aide destinée à encourager l'usage des transports publics plutôt que de la voiture. La mise à disposition au prix de 45 francs de cartes journalières CFF poursuit les mêmes objectifs.

Enfin, Montreux participe, entre autres, au projet INTERREG Rêve d'avenir, qui mobilise 27 collectivités suisses et françaises avec l'objectif de

dépasser les 3x20 fixés par l'Union européenne d'ici 2020, à savoir, pour l'ensemble de son territoire, augmenter de 20 % l'efficacité énergétique, diminuer de 20 % les émissions de CO₂ et couvrir 20 % des besoins en énergie par des énergies renouvelables. Elle s'est également lancée dans la démarche «Agenda 21» ■

Pour en savoir plus sur Montreux, visitez son site www.commune-de-montreux.ch

Photos ci-dessous:
Montreux et son traditionnel Marché de Noël
Le groupe La Capeline vient de Menton,
commune française jumelée avec Montreux
(Photo@Commune de Montreux)



Gérer le personnel et gérer des ressources humaines, est-ce bien la même chose?



TEXTE: CHRISTIAN SINNER

ANCIEN RESPONSABLE DES RH DE LA VILLE D'YVERDON-LES-BAINS
CHRISTIAN.SINNER@BLUEWIN.CH

C'est un plaisir que d'ouvrir cette nouvelle rubrique qui sera consacrée à la gestion du personnel et des prestations des administrations communales. Je ressens le besoin d'entamer cet article et cette rubrique de manière très générale. Mon objectif ne sera pas de donner des outils de gestion ou des leçons de théorie. Mais ce sont plutôt des questionnements et des réflexions que j'ai envie de provoquer chez celles et ceux qui gèrent du personnel ou ont la responsabilité du personnel de leur commune. Les communes vaudoises qui n'ont pas de Service du personnel ou de Service des Ressources Humaines (RH) sont très majoritaires. Nombreuses sont celles qui ont une administration fort réduite. Comme dans la commune où je vis, il n'y a pas une administration de professionnels dûment structurée, cependant il y a de nombreuses personnes qui contribuent à la réalisation des prestations qui sont dues ou fournies aux habitants. Les municipaux et syndics de ces communes-là ne seront pas oubliés dans le traitement des différents thèmes qui seront abordés, numéro après numéro de votre Point Commun-e.

Un responsable RH qui s'ignore

Connaissez-vous Monsieur Jourdain? Si je vous dis le Bourgeois gentilhomme, cela vous fera certainement penser à ce personnage de Molière qui faisait de la prose sans le savoir! Eh bien, je pense que parmi les élu-e-s de nos communes et parmi les boursiers ou secrétaires municipaux, il y en a bien quelques-uns qui font des Ressources Humaines sans le savoir. Quelle que soit la dimension de votre commune, il y a des individus qui sont employés, souvent pour quelques heures hebdomadaires, pour assumer les prestations qui incombent à votre administration, si réduite soit-elle; en effet, il y a au moins le greffe et la bourse, ainsi que le contrôle des habitants; puis s'ajoutent aussi des services de voirie (déneigement, entretien des routes et rues), puis des conciergeries. Souvent, c'est le Syndic qui a la charge de l'administration et de son personnel. Très rapidement, ce sont plusieurs personnes, en plus des membres de la Municipalité, qui s'affairent pour que la Commune soit gérée à la satisfaction de ses habitants et citoyens.

Dès qu'il y a des contrats de travail, il y a ce que nous désignons communément par la gestion du personnel: assurer le versement des salaires (mensuels ou horaires, voire au forfait) et la gestion des assurances sociales qui vont avec (AVS-AI-APG, chômage, LAA, LPP, etc.) Jusqu'à il y a peu de temps, les administrations se sont uniquement consacrées à cette gestion administrative du personnel qui est bien entendu indispensable et ne peut se permettre de la fantaisie. Mais il y a tout un volet qui prend de plus en plus d'importance: la gestion des ressources humaines (GRH).

Les relations humaines, c'est plus riche, mais plus compliqué que les procédures

Engager une personne, lui préciser quelles seront ses responsabilités, c'est déjà faire des RH. Il est évident qu'un Syndic ou un Municipal sont très sollicités et certains attendent de leur connaissance politique un traitement de faveur ou des facilités. Faire plaisir est tentant. Mais un engagement ne doit pas se faire à la légère. Combien de problèmes futurs peuvent être évités si cette étape est franchie avec rigueur, en ayant une bonne connaissance du poste à pourvoir en termes de responsabilités, de buts à satisfaire et de compétences à posséder pour y parvenir. Bien connaître une personne dans une relation d'amitié ou dans le cadre d'une société locale ou d'un législatif ne suffit pas pour avoir la certitude qu'elle se plaira dans le poste à pourvoir et qu'elle pourra satisfaire aux exigences.

Il faut aussi penser qu'un des aspects de la GRH est de contribuer à la résolution des problèmes qui se posent dans le cadre professionnel: intervenir dans une collaboration non satisfaisante aussi, comme être amené à exiger d'un collaborateur qu'il réponde à des attentes nouvelles en termes de responsabilités, ce n'est pas une tâche aisée et naturelle. D'autre part, il s'agit pour le responsable du personnel d'être attentif à des besoins de formation ou de développement de compétences nécessaires, consécutifs soit à des manques, soit à une évolution des tâches ou de la législation.

Les RH, un vrai métier!

Naturellement, il y a des responsables qui ont l'œil et l'âme RH; c'est bien, mais maîtriser quelques techniques et outils c'est encore mieux. D'autres, il faut bien l'avouer, n'ont que peu de sensibilité à la GRH. Toute-

fois, tant que le personnel va bien, qu'il n'y a pas de conflits ou de laisser-aller, tout semble rouler tout seul ou presque; mais c'est quand les choses se compliquent ou se gâtent que tout devient délicat, difficile, source de soucis et d'anxiété, voire de blocage. En effet, la plus grande partie des travailleurs sont attachés à trouver un emploi qui favorise une réelle motivation professionnelle. Il est donc essentiel que chaque individu oeuvrant au sein de nos administrations, quelle que soit leur dimension, puisse développer ses talents, ses compétences, faire valoir ses motivations qui sont fort diverses et varient de l'un à l'autre. Ainsi, les habitants et les entreprises, les pendulaires ou les touristes fréquentant nos communes, pourront-ils bénéficier de bonnes prestations au meilleur coût.

Autrement dit, gérer du personnel, c'est aussi gérer des Ressources Humaines, avec toute la complexité que l'on rencontre dans toutes les relations humaines. Une procédure, c'est simple. Une relation, c'est beaucoup plus compliqué, mais ô combien plus riche!

C'est en cela que des ouvrages de professeurs ou spécialistes¹ ou des professionnels (consultants, coachs, spécialistes RH, etc.) seront utiles et précieux aux valeureux et courageux Messieurs Jourdain à la tête de nos administrations ■

¹ Je peux vous conseiller un excellent ouvrage qui apporte de nombreux outils et d'excellentes réponses très professionnelles et particulièrement adaptés à nos administrations: *Gérer les Ressources Humaines* – Yves Emery et François Gonin – Presses polytechniques et universitaires romandes, 2009 (3e édition)



«Quartiers Solidaires» Un outil de politique gérontologique



UN SITE INTERNET ET UNE PUBLICATION VIENNENT D'ÊTRE LANCÉS POUR MIEUX FAIRE CONNAÎTRE LES QUARTIERS SOLIDAIRES MIS EN PLACE AUX QUATRE COINS DU CANTON POUR AMÉLIORER LA QUALITÉ DE VIE DES SENIORS.

«Quartiers Solidaires» c'est créer, renouer, développer et entretenir les liens sociaux pour améliorer la qualité de vie et l'intégration des aînés dans un village ou un quartier. Son originalité ? Encourager les habitants, et en particulier les plus âgés, à influer sur leur propre environnement, en organisant eux-mêmes des projets selon leurs besoins, ressources et envies.

Lausanne - Ouest lausannois
Lavaux - Oron
Morges - Nyon
Nord vaudois
Riviera - Pays-d'Enhaut

Quelques chiffres		
17 Quartiers	179 Activités	3000 Participants
13 Communes	300 Aînés actifs	16'500 Personnes informées

Initiée il y a plus de dix ans par Pro Senectute Vaud et la Fondation Leenaards dans le quartier lausannois de Bellevaux, l'approche «Quartiers Solidaires» rayonne depuis lors à travers le canton, notamment grâce au soutien du service cantonal des assurances sociales et de l'hébergement. Aujourd'hui, dix-sept projets communautaires de cette nature ont été menés à bien ou sont en cours dans treize communes vau-

doises. Les activités qui s'y sont développées touchent quotidiennement plus de 3'000 retraités et permettent d'améliorer leur qualité de vie. Pour mettre en lumière ces démarches, dont certaines ont été autonomisées grâce à la création d'une association locale reprenant le flambeau de Pro Senectute Vaud, un site Internet a été mis en ligne (www.quartiers-solidaires.ch) et une publication trimestrielle a été lancée.



FILIP UFFER

DIRECTEUR DE PRO SENECTUTE VAUD

ALAIN PLATTET

RESPONSABLE DE L'UNITÉ TRAVAIL SOCIAL COMMUNAUTAIRE
PRO SENECTUTE VAUD

Position du comité de l'UCV au sujet de la Motion Kappeler



BRIGITTE DIND

SECRÉTAIRE GÉNÉRALE DE L'UCV

Pour Alain Plattet, responsable de l'unité Travail social communautaire de Pro Senectute Vaud, ces deux outils sont bienvenus:

«Le journal et le site Internet donnent une large place à celles et ceux qui font vivre ces projets au quotidien – et en priorité aux seniors qui portent la méthode. C'est aussi grâce à de précieux partenariats avec le Canton de Vaud, la Fondation Leenaards, les Municipalités, les associations et institutions locales que les projets aboutissent, pour le bien-être de nombreuses personnes âgées et la qualité de vie générale dans les quartiers concernés.»

Le site Internet s'adresse à un large public. Il constitue un répertoire actualisé des offres disponibles dans les différents «quartiers solidaires»; chacun y possède en effet des pages dédiées. Une revue de presse est aussi mise en ligne et valorise les aînés qui s'investissent dans ces démarches.

Le journal **«Quartiers Solidaires»**: regards croisés sur les pratiques communautaires vaudoises est lui destiné au public directement impliqué dans les différents projets (habitants, professionnels et pouvoirs publics). Le premier numéro dresse un état des lieux sur les démarches abouties et en cours à Lausanne, Yverdon-les-Bains, Vallorbe, Prilly, Nyon, Pully, Gland ou Ecublens. A celles-ci viendront s'ajouter cette année de nouveaux «quartiers solidaires» dans le quartier des Moulins à Yverdon-les-Bains, dans la commune de Rolle, ainsi que des «Villages Solidaires», déclinaison des précédents, à Grandson, Montagny-près-Yverdon et Onnens—pour un projet unique réunissant les trois communes—ainsi qu'à Tolochenaz.

Le site Internet et le journal **«Quartiers Solidaires»** sont là pour vous inspirer. En cas de curiosité ou d'intérêt, n'hésitez pas à nous contacter.

Filip Uffer, directeur de Pro Senectute Vaud
Alain Plattet, responsable de l'unité Travail social communautaire ■

L'UCV estime que l'engagement des Exécutifs pour leur commune mérite reconnaissance. Elle partage les préoccupations des municipalités au sujet du montant de leurs indemnités, d'une part, et des questions liées à leur défiscalisation, d'autre part.

S'agissant des indemnités octroyées, il faut reconnaître que leur montant est parfois plus que modeste. La décision de le revoir à la hausse est une décision que peut prendre chaque commune, par son Conseil communal ou général. La reconnaissance de l'engagement public des Municipaux et Syndics devrait passer en premier lieu par une attitude respectueuse et constructive de la part des citoyens. Néanmoins une rémunération correcte est également un élément important. L'UCV se gardera donc d'établir un standard minimum à l'attention des municipalités.

Le groupe Bourgs et Villages a mené une réflexion parallèle sur l'idée d'un certificat attribué aux membres des Exécutifs communaux terminant leur mandat, dans l'optique de mieux faire valoir les compétences acquises. S'agissant de validation des acquis, notons que l'association suisse des cadres délivre un certificat reconnu en gestion communale.

<http://www.cadres.ch/tr/validation-conseiller-communal/>

Concernant l'aspect fiscal, le comité estime toutefois que si la motion Kappeler a le mérite de poser de bonnes questions, elle ne semble pas apporter de bonnes réponses. Il a ainsi procédé à un examen approfondi de la situation avec l'aide d'un avocat fiscaliste à qui plusieurs pistes ont été soumises, notamment par le groupe Bourgs et Villages. Selon cette analyse, la motion Kappeler pose un problème important car la solution proposée est contraire au droit fédéral (art. 7 h bis LHID et 24 f bis LIFD). Ceci sans parler de l'accord récent sur les allègements fiscaux pour les membres des exécutifs entre les faitières et l'ACI qu'il nous paraît peu crédible de remettre en question par le biais de cette motion.

Convaincu que cette cause mérite d'être défendue, le comité observe que ces dernières années, sur le plan fédéral, un mouvement a été amorcé qui démontre une plus grande compréhension fiscale s'agissant du service à la collectivité. En témoignent, non seulement les déductions admises pour les sapeurs-pompiers, mais aussi celles concernant les cotisations des partis politiques. Par conséquent, le comité estime qu'une piste conforme à la législation est de porter le débat au niveau fédéral, afin de modifier la LHID, ce qui permettra d'introduire par la suite des dispositions au niveau cantonal. A cet effet, il a pris contact avec l'Association des Communes Suisses (ACS) et a entamé des discussions avec quelques parlementaires fédéraux ■

Pro Senectute Vaud
Rue du Maupas 51 – 1004 Lausanne
021 646 17 21
alain.plattet@vd.pro-senectute.ch

ORATEUR À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE
DE L'UCV, LE 24 MAI PROCHAIN À MONTREUX

«Arrêt sur invité»



Prof. René Prêtre

Chef du Service de chirurgie
cardio-vasculaire du CHUV



Quel est votre relation à l'autorité?

Aujourd'hui apaisée.

Si on vous donnait l'Anneau du pouvoir, qu'en feriez-vous?

J'interviendrais les gendarmes et les voleurs et cela, à tous niveaux

Votre film culte, indispensable?

«Voyage au bout de l'enfer» de Michael Cimino

Si vous étiez un livre?

Plutôt une œuvre, celle de Cormac McCarthy.

Soignez les cœurs: une évidence dès l'enfance ou un choix qui s'est imposé pendant vos études de médecine?

Surtout du hasard, un rapport hasard/déterminisme 50/50%

Jean de La Fontaine écrit «C'est le cœur seul qui peut rendre tranquille. Le cœur fait tout, le reste est inutile» (Belphégor). De Saint-Exupéry à Paul Eluard, en passant par Verlaine ou encore Musset, cinéastes, chanteurs ou anonymes le cœur est une source d'inspiration infinie...Le cœur selon René Prêtre c'est...?

Le brasier de la vie, son pouls, et la caisse de résonance des sentiments.

5 jours (dates) qui vous ont marqué...

- **14 février**
C'est évident
- **1er avril**
C'est évident
- **31 décembre**
Ça l'est aussi, les bonnes résolutions pas tenues, le réveillon
- **24 novembre**
- **26 décembre**
La naissance de mes enfants (je dois taire les années, ce sont des filles!)

ARTISTES VAUDOIS

Félix Vallotton

GRAVEUR ET ARTISTE PEINTRE

FÉLIX VALLOTTON NAÎT À LAUSANNE LE 28 DÉCEMBRE 1865, D'UNE MÈRE BERNOISE ET D'UN PÈRE PHARMACIEN DESCENDANT DE PROTESTANTS FRANÇAIS. ESPRIT INDÉPENDANT, FÉLIX RENONCE À PASSER SON BACCALURÉAT ET, À 17 ANS, S'EMBARQUE POUR PARIS POUR S'ADONNER À SA GRANDE PASSION: LA PEINTURE, QU'IL ÉTUDE AU COURS JULIAN AVANT D'ÊTRE ADMIS AUX BEAUX-ARTS.



Photo de Félix Vallotton datant de 1897 et autoportrait réalisé la même année



Ci-dessus: Sur la plage (1899)
A droite: L'affiche de la rétrospective Félix Vallotton au Grand Palais à Paris en automne 2013

Ses débuts dans la carrière artistique sont, comme il se doit dans le Paris bohème de la fin du XIXe siècle, difficiles. Personnalité complexe, «aspirant au bonheur, mais se régaland de souffrance», selon Marina Ducrey, Vallotton laisse son humeur vagabonder sur les ondes de la mélancolie, le mal du temps.

Proche des milieux anarchistes, il gagne sa vie en rédigeant des critiques pour la Gazette de Lausanne et accumule les portraits, notamment de notables vaudois, comme Antoine Vessaz, le puissant ami de Ruchonnet. Le canton de Vaud, il ne l'oublie pas et y revient chaque été, mais c'est à Paris qu'il veut percer.

Membre dès 1888 du groupe des nabis et de leur «art libéré de la servile imitation de la nature» (M. Ducrey), il y côtoie ses amis Bonnard et Vuillard, et collabore avec la Revue Blanche, organe de l'avant-garde. Sa renommée prend désormais son envol, grâce à ses célèbres gravures sur bois.

Naturalisé français en 1899, il fait son entrée dans la haute bourgeoisie, au grand dam de

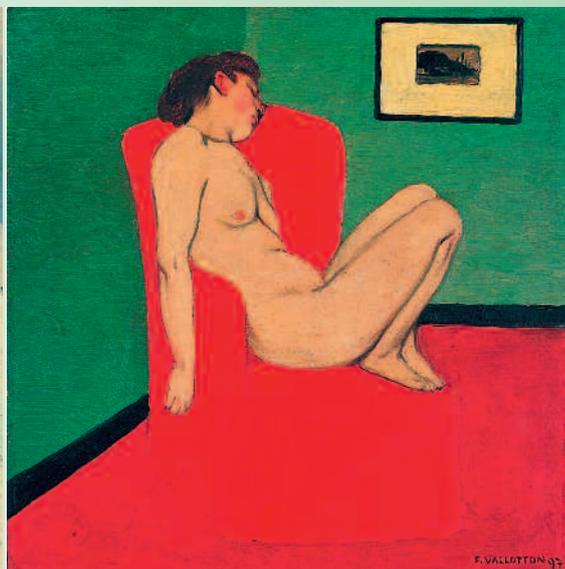
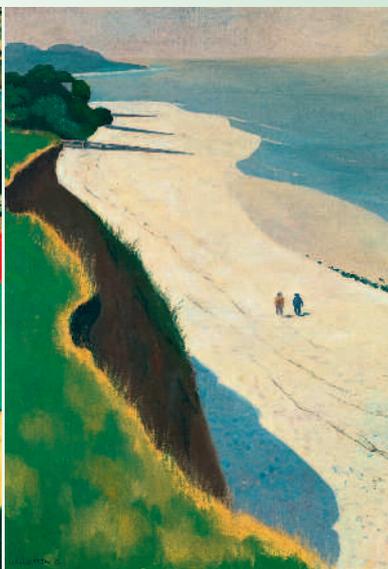


plusieurs de ses amis, par son mariage avec Gabrielle Rodrigues-Henriques, déjà mère de trois enfants. Ses beaux-frères ne contribueront pas peu à sa notoriété, en acquérant nombre de ses œuvres.

En 1907, il conquiert son pays d'origine, par l'intermédiaire des deux éminents collectionneurs, les époux Hahnloser, de Winterthour. En même temps, son travail connaît une importante inflexion: les paysages tendent à occuper un espace croissant dans sa production. Honfleur, où il séjourne régulièrement, devient l'une de ses sources d'inspiration.



TEXTE: OLIVIER MEUWLY
DR EN DROIT ET ÈS LETTRES
HISTORIEN, ÉCRIVAIN ET JOURNALISTE



Ci-dessus de gauche à droite: Scène de rue à Paris (1897)
La grève blanche (1913)
Femme nue sur un fauteuil rouge (1897)
La Paresse, célèbre gravure sur bois datant de 1896
Ci-dessous: Le village de Cagnes (1924)



1914 consacre Vallotton dans sa terre natale: Lausanne lui réserve sa première exposition personnelle. Mais lui inflige une pénible déconvenue, qui le laisse meurtri: volontaire dans l'armée de son pays d'adoption, il est refusé, à cause de son âge. Il peindra alors plusieurs scènes de guerre, dont il montre l'horreur. Le soleil du sud l'attire désormais et il habite maintenant à Cagnes.

Atteint d'un cancer, il décède le 28 décembre 1925. Artiste polymorphe, Vallotton laisse 1700 peintures, 200 gravures, des centaines de dessins et illustrations de presse, des sculptures, des articles, des romans et deux pièces de théâtre, montées en 1904 et 1907 ■

Source: Marina Ducrey, Vallotton, Milan, Cinq Continents, 2007.

Inaugurée à Paris l'automne dernier, une grande rétrospective Félix Vallotton prendra ses quartiers à Tokyo en juin 2014.

La mutation des communes sous le regard des secrétaires municipaux



TEXTE: PIERRE-ANDRÉ DUPERTUIS

PRÉSIDENT DE L'ASSOCIATION VAUDOISE
DES SECRÉTAIRES MUNICIPAUX (AVSM)

«QU'EST-CE QUI A LE PLUS CHANGÉ DANS VOTRE COMMUNE DEPUIS VOTRE ARRIVÉE?», TELLE EST UNE DES QUESTIONS POSÉES AUX MEMBRES DE L'AVSM DANS LA PERSPECTIVE D'UN COLLOQUE ORGANISÉ PAR LA SOCIÉTÉ VAUDOISE D'HISTOIRE ET D'ARCHÉOLOGIE SUR LE THÈME DE LA MUTATION DES COMMUNES. INTERNET ET ACCROISSEMENT DE LA POPULATION, TELLES ONT ÉTÉ LES PRINCIPALES RÉPONSES.

A l'évidence, «internet et l'accélération des moyens de communication» ont marqué le quotidien des secrétaires municipales et secrétaires municipaux de ce canton qui le mentionnent comme le principal changement ayant affecté la profession. Une évolution vécue le plus souvent comme une difficulté et non pas comme une opportunité. Chacun d'entre nous, quel que soit son métier, a pu en faire l'expérience dans sa vie quotidienne. Mais lorsque l'on travaille au service du public, lorsque l'on fournit une prestation et pas un produit, l'effet est sensiblement différent. L'échange de courriels implique souvent l'immédiateté et le fait de ne pas répondre rapidement est vécu comme une grossièreté. Par ailleurs, l'effet désinhibiteur et démultiplicateur du courrier numérique est bien connu. La notion même de prestations et donc le rôle de celui qui la délivre s'en trouvent modifiés. Il est difficile de rester zen face à certaines exigences et à l'urgence que l'on nous

«AUTREFOIS, ON FAISAIT MOINS AVEC PLUS DE MERCI»

impose. C'est ce qu'un de nos collègues a résumé par cette formule éloquente: «Autrefois, on faisait moins avec plus de merci».

A l'inverse, internet et le courrier électronique sont un formidable outil de recherche et de diffusion de l'information. Dans un métier comme le nôtre que l'on apprend sur le tas et que l'on exerce bien souvent en solitaire, la valeur de l'échange d'informations et d'expériences avec les collègues est inestimable. Il est un gage d'efficacité pour l'utilisateur et source d'économies pour l'employeur. Par ailleurs, dans une fonction

transversale, cette capacité quasi illimitée de diffuser et de récolter de l'information est précieuse. Il est évident que nous sommes au début d'une évolution fondamentale avec le développement de la cyberadministration, voire l'utilisation des réseaux sociaux.

La 2e réponse la plus lue chez nos collègues à la question «qu'est-ce qui a changé?» est l'accroissement de la population. La population vaudoise a augmenté de près de 100'000 âmes en l'espace de 10 ans. Cette évolution a d'abord un effet direct sur le fonctionnement de l'administration. L'augmentation de l'une précède tou-

LES MUNICIPALITÉS RECHIGNENT À ACCROÎTRE LE NOMBRE DE LEURS COLLABORATEURS, LES CONSEILS OCTROIENT CHICHEMENT LES CRÉDITS

jours - et de façon assez notable - l'adaptation des effectifs et des moyens de l'autre. Les Municipalités rechignent à accroître le nombre de leurs collaborateurs, les conseils octroient chichement les crédits. Cette réticence préserve les finances communales, mais nuit au fonctionnement de l'administration et à sa capacité de délivrer des prestations en temps et en heures.

Il va sans dire que l'augmentation de la population transforme la commune. Elle l'enrichit autant qu'elle dilue l'effet villageois. Elle atténue l'esprit de clocher tout en créant des zones-dortoirs. Le nouvel habitant n'a pas le même lien avec sa commune de résidence. Il n'y a pas grandi, il n'a pas fréquenté ses écoles, il n'a pas connu la commune comme une entité finie et se suffisant à elle-même. Même si le quérulent n'est pas une spécialité du XXIe siècle, cette évolution engendre l'incivilité institutionnelle. C'est le candidat à la naturalisation qui envoie son avocat pour traiter son dossier; ce sont les conflits de voisinage où l'on veut absolument impliquer l'autorité communale; c'est l'utilisateur qui râle parce qu'il n'y a plus de carte CFF; c'est l'appartement communal que l'on réclame comme un dû.

L'évolution démographique est aussi, pour une part, à l'origine de la fragilisation des membres des exécutifs. On critique plus facilement et plus vertement celui ou celle que l'on ne connaît pas. Les conseils communaux ou généraux sont l'il-

lustration de cette évolution. Si l'on ne regrette pas la disparition de certaines connivences et l'apparition de plus d'esprit critique, la remise en cause systématique des prérogatives et des compétences de l'exécutif tend à gripper le fonctionnement de l'institution communale. Ce faisant, la fonction de municipal perd en confort et en attrait. On prend plus de coups, le temps consacré aux dossiers s'allonge, les risques d'échecs augmentent, y compris aux élections.

Et, forcément, la composition des exécutifs s'en ressent. Les potentats locaux disparaissent, mais les nouveaux élus sont moins insérés dans la réalité communale. Il devient difficile de mener parallèlement carrières professionnelle et politique. Les patrons et les indépendants se font rares. De plus en plus nombreux sont les élus dépourvus de toute expérience de gestion. Et le nombre de retraités accédant aux responsabilités exécutives augmente. Il ne faut pas généraliser bien sûr, mais ceux-ci ont un gros défaut, ils ont le temps et se mêlent de tout. De mon expérience, rien ne vaut un municipal à l'agenda bien rempli qui, par nécessité ou par goût, va à l'essentiel.

Ces constats montrent que le contexte professionnel du secrétaire municipal évolue vers plus de volatilité. D'exceptionnel, le changement est devenu la règle, ce d'autant plus qu'il n'affecte pas seulement les relations avec les usagers ou l'Autorité, mais également l'organisation institutionnelle, au travers des processus d'intercommunalisation ou de fusion. C'est ce qui fait aujourd'hui tout l'intérêt du métier, mais aussi sa difficulté ■



Quels que soient les changements dans leur fonction, les secrétaires municipales n'en perdent pas pour autant le sourire!

AVSM

ASSOCIATION
VAUDOISE DES SECRÉTAIRES
MUNICIPAUX

VENREDI 28 MARS 2014

Assemblée générale de l'AVDCH à Jongny

LES 36^E ASSISES DE L'AVDCH ONT DÉMONTRÉ, PAR LA PRÉSENCE DE 130 MEMBRES, LE VIF INTÉRÊT PORTÉ À NOTRE ASSOCIATION. L'ASSEMBLÉE EST OUVERTE PAR LA PRÉSIDENTE, MME CLAUDE PETIT, DANS LA SALLE POLYVALENTE MAGNIFIQUEMENT FLEURIE POUR L'OCCASION. AU NOM DE TOUS LES MEMBRES DE L'ASSOCIATION, NOUS FÉLICITONS NOTRE HÔTESSE DU JOUR MME BERNADETTE TAVERNEY, LA PRÉPOSÉE DE JONGNY, QUI A ORGANISÉ CETTE JOURNÉE AVEC BRIO. LA PAROLE EST ALORS DONNÉE À LA SYNDIQUE DU LIEU, MME FABIENNE CURCHOD, QUI NOUS PRÉSENTE SA CHARMANTE COMMUNE VITICOLE. ELLE NE MANQUE DE FÉLICITER LES PRÉPOSÉS DES CONTRÔLES DES HABITANTS POUR LEUR TRAVAIL TOUJOURS EFFECTUÉ AVEC EFFICACITÉ ET DISCRÉTION.



Ci-dessus: Le comité de l'AVDCH
M. Luc Pasquier nouveau Membre d'honneur AVDCH
Mme Fabienne Curchod, Syndique de Jongny

Activités 2013

La Présidente fait ensuite le récapitulatif des activités 2013 du Comité. Elle précise que plusieurs groupes de travail réunissant des membres du SPOP et du Comité AVDCH ont œuvré et nous rappelle que plusieurs tâches sont toujours en cours. Citons notamment:

- **La formation certifiante pour les préposés et collaborateurs des Contrôles des habitants.** Elle permettra de valoriser la profession en lui apportant des bases uniformes et reconnues au niveau Suisse.
- **Le projet NAVIG, traitement des cartes d'identité par voie électronique.**
- **Les implications de la loi sur la Protection de l'adulte.**
- **La gestion des personnes sans domicile fixe.**
- **Le Registre cantonal des personnes et Contrôle communal des habitants, en partenariat avec l'AVRIC (Association vaudoise des responsables d'informatique communaux): vers l'Automatisation des transferts d'informations.**

En sus, depuis décembre 2013, le Comité a également étoffé l'information à ses membres, en délivrant une Newsletter, résumant tous les sujets traités, après chaque réunion.

Comptes

Le rapport de notre Caissier de M. Pierre-André Forestier a relevé que les comptes de l'AVDCH avaient gardé le sourire malgré la votation du 9 février. MM. Laurent Cosendai (Payerne) et Jean-François Pahud (Corcelles-Payerne) ont vérifié les comptes 2013 et relevé leur excellente tenue ainsi que la belle santé financière de l'association.

L'assemblée a accepté les comptes 2013 et le budget 2014 à l'unanimité.

Admissions/démissions

En fin d'année dernière, M. Luc Pasquier nous informait de son souhait de quitter le Comité après 11 années d'activité.

• Entré au Comité en 2003 lors de la mémorable assemblée de Chavornay, Luc s'est immédiatement occupé de la création du premier site internet avdch.ch; depuis ce moment, il a toujours été le webmaster et l'informaticien attitré du Comité.

• De par sa vista et sa manière avant-gardiste d'analyser les événements, il nous a plus d'une fois éclairé et orienté sur les modifications et réformes à venir, nous permettant de réagir à temps.

• Sa précieuse participation à de nombreux groupes de travail a permis de trouver des solutions pragmatiques et techniquement applicables.



TEXTE: FLORENCE NEDROTTI
CHEFFE DE L'OFFICE DE LA POPULATION
DE LA COMMUNE DE PULLY



Ci-dessus, de gauche à droite et de haut en bas:
Mme Florence Siegrist, M. François Margot,
M. Steve Maucci et Mme Andréane Jordan Meier

Sa contribution a également été essentielle pour la création du nouveau site, la mise en place des newsletters et la gestion du fichier des membres.

Une acclamation salue son parcours au sein du Comité et confirme Luc Pasquier dans son accession au titre mérité de Membre d'honneur.

Des nouveaux membres sont pressentis pour entrer au Comité l'année prochaine, Mme Elizabeth Locher de St-Prex, M. Laurent Cosendai de Payerne et M. François Gasser de St-Légier. Ils vont participer aux activités 2014 et si leur intérêt se confirme, ils seront proposés à la nomination au Comité lors de nos prochaines assises.

Nos invités

Mme Andréane Jordan, Secrétaire générale du Département de l'économie et du sport nous apporte le message de M. le Conseiller d'Etat Philippe Leuba retenu par une séance extraordinaire à Berne. Elle salue le renforcement des liens entre l'AVDCH et le Service de la Population. Les défis à venir sont demandeurs d'une étroite collaboration entre les parties. La cyberadministration, dont GestStar, le Portail commune et NAVIG, sont des projets développés pour que les usagers en retirent un réel bénéfice, en simplifiant et améliorant les procédures. Elle conclut en nous transmettant les très chaleureux remerciements du Conseiller d'Etat.

M. Steve Maucci, Chef du Service de la Population souligne qu'une collaboration active se poursuit, il remercie notre comité pour le travail accompli. Il nous dresse un rapide bilan de la situation au SPOP.

- Actuellement, le service reçoit environ 1'500 courriers par jour.
- La numérisation des dossiers a engendré une formation spécifique des collaborateurs.
- Les dossiers traités par le SPOP sont passés à 208'000, soit 35'000 de plus que l'an passé.

Votation du 9 février 2014, et après?

Au lendemain de l'acceptation de l'initiative «Contre l'immigration de masse», la presse s'est faite l'écho des opinions les plus extrêmes, et de nombreuses réactions ont fusé, tant du côté de la population étrangère que des milieux économiques. Les Contrôles des habitants ont vivement ressenti l'inquiétude de la population étrangère. Hormis de nombreuses questions sur les «futures» conditions d'octroi des permis de séjour, on a pu voir une légère augmentation des demandes de naturalisation. Le Département de l'économie et du sport a très justement réagi en demandant rapidement un avis de droit au Service juridique et législatif de l'Etat (SJJ). Le but étant de clarifier les éventuelles conséquences juridiques immédiates de la votation. Le texte intégral est à consulter sur:

<http://www.vd.ch/actualite/archives/2014/2/13/articles/conséquences-de-la-votation-sur-limmigration-de-masse-1/>

Les conclusions sont claires, les dispositions votées ne sont pas directement applicables. Pour rappel, le texte de l'initiative prévoit un délai de trois ans pour l'adaptation de la loi. Les accords actuellement en vigueur ne peuvent donc pas être dénoncés, avant qu'un nouveau texte de loi ne soit mis sur pied, puis accepté par les instances politiques. Dans l'intervalle, nous pouvons rassurer les parties, la libre circulation des personnes n'est pas remise en cause et les modalités d'octroi de permis restent inchangées.



- Les demandes d'asile ont par contre diminué de 11 %.
- Le passage au nouveau programme GestStar est accompli, néanmoins cette transition toute fraîche demande encore beaucoup d'investissement de la part des collaborateurs.

M. Maucci termine son intervention en nous remerciant pour notre compréhension et notre patience.

Au final, notons encore que la commune d'Yvonand nous fera le plaisir de recevoir notre assemblée générale l'année prochaine.

Lavaux à l'honneur

Au cœur de ce magnifique vignoble, rien ne fut plus à propos que la présentation de M. François Margot, Abbé-président de la Confrérie des vigneronns. La Fête des vigneronns est l'apogée de cette confrérie, dont le travail quotidien est souvent méconnu. Les premières archives papier mentionnant la Confrérie remontent à 1680, mais selon la croyance populaire cette tradition remonte à la nuit des temps. Un film retraçant l'évolution historique de la Confrérie et de la Fête des vigneronns nous transporte entre émotion et souvenirs. François Margot évoque ensuite le travail concret des experts dans le vignoble. La Confrérie soutient et récompense la qualité du travail des vigneronns-tâcherons dans le respect de la nature et la perfection de la culture de la vigne. Nous ressentons l'engagement très vibrant d'une région dans ses traditions et M. Margot nous donne rendez-vous en 2019 pour la prochaine célébration.

Mme le Préfet, Florence Siegrist, par ses propos va peaufiner les contours et détours de Jongny et sa région.

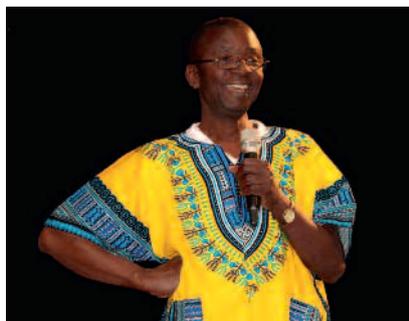
Claude Petit nous invite alors sur le parvis de la salle pour partager le verre du cru en compagnie du soleil. Un succulent repas au Centre de formation du Léman va suivre, ainsi qu'une divertissante après-midi avec le spectacle de Pie Tshibanda «Un fou noir au pays des blancs» ■

Comité AVDCH 2014

Présidente	Claude Petit	Yverdon-les-Bains
Vice-président	Dominique Monod	Lausanne
Secrétaire	Arianne Deschamps	Cudrefin
Trésorier	Pierre-André Forestier	Bex
Formation	Nadine Cossy	Morges
Webmaster	Rizwan Khokhar	La Tour-de-Peilz
Membre	Anna Blanchoud	Duillier
Point Commune	Florence Nedrotti	Pully



Photos ci-dessus:
L'Hôtel du Léman de Jongny
et Pie Tshibanda dans son spectacle



AVDCH

ASSOCIATION
VAUDOISE DES CONTRÔLEURS
DES HABITANTS

Infrastructures et agglomération



Madame la Conseillère d'Etat Nuria Gorrite était l'invitée du Conseil des 50, le 13 mars dernier. La Cheffe du DIRH a rappelé le besoin croissant de mobilité du canton de Vaud, qui doit se concrétiser autant par des infrastructures routières que du rail, car son développement économique et démographique est si important qu'il est impossible d'exclure l'un ou l'autre. Ainsi, le canton projette la réalisation d'un RER vaudois à l'horizon 2018 tout en investissant de manière soutenue le réseau routier. Toutefois, même s'il existe des utilisateurs multimodaux, le transport individuel motorisé reste de très loin le moyen le plus utilisé pour se déplacer à travers le canton.

Le Conseil d'Etat a pour objectif de développer avec les communes, les transports publics dans toutes les régions et de soutenir des projets d'agglomérations. Au niveau fédéral, Nuria Gorrite a salué l'acceptation en votation du FAIF et espère qu'il en sera de même le moment venu pour le fonds fédéral pour les routes nationales et le trafic d'agglomération. Dans ce processus, Nuria Gorrite a souligné le lobbying efficace du canton de Vaud qui s'emploie à rattraper le retard pris en matière d'investissements fédéraux en Suisse occidentale. Ce contact direct avec Madame la Conseillère d'Etat a permis aux membres du Conseil de l'UCV de poser diverses questions auxquelles Madame Nuria Gorrite a bien volontiers répondu. ■

Gregory Bovay
Juriste - Secrétariat de l'UCV

RÉSERVOIRS ET LIAISONS BIOLOGIQUES
LA MESURE E22

Réseau écologique cantonal



TEXTE: YVES PELLAUX
PRÉSIDENT DE PROMÉTERRE
SYNDIC DE POMY



LE GRAND CONSEIL A ENTÉRINÉ, FIN MARS, LE DÉCRET ADOPTANT LA TROISIÈME VERSION DU PLAN DIRECTEUR CANTONAL. CERTAINS ASPECTS DE CETTE ADAPTATION ONT ÉTÉ AU CENTRE DE VIFS DÉBATS LARGEMENT MÉDIATISÉS; PAR EXEMPLE LA POLITIQUE DE L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE EN MATIÈRE DE LOGEMENT OU L'IMPLANTATION DES CENTRES COMMERCIAUX. D'AUTRES ONT FAIT L'OBJET D'UN TRAITEMENT PLUS DISCRET, MAIS N'EN SONT PAS MOINS IMPORTANTS, POUR LES COMMUNES ET LEURS PLANIFICATIONS EN COURS NOTAMMENT.

C'est ainsi que la mesure dite «E22», consacrée au réseau écologique cantonal (REC), a fait l'objet de propositions du Conseil d'Etat et d'amendements au Grand Conseil. De quoi s'agit-il? Un réseau écologique permet d'assurer la liaison entre les biotopes et de faciliter le déplacement

L'OBJECTIF AVOUÉ ET CHIFFRÉ DE L'ADMINISTRATION CANTONALE EST DE CONSACRER 15 À 20% DU TERRITOIRE AUX RÉSERVOIRS ET LIAISONS BIOLOGIQUES

des espèces. L'objectif avoué et chiffré de l'administration cantonale est de consacrer 15 à 20% du territoire cantonal aux réservoirs et liaisons biologiques. Les couloirs de liaison devraient avoir une largeur de 100 mètres au minimum, 400 pour ceux d'importance supra-régionales... Ces espaces doivent rester libres de toutes constructions ou autres obstacles (clôtures, éclairage, bruit) à la migration des espèces. Il est prévu que le REC soit intégré aux plans d'affectation communaux.

Or, la mise en réseau a déjà été largement mise en place et organisée dans le cadre des mesures de la politique agricole. Les agriculteurs ont adhéré volontairement à une démarche qui faisait l'objet de contributions financières incitatives. L'intégration des réseaux écologiques aux plans d'affectation revient à substituer des mesures contraignantes à un système librement consenti. Les communes doivent être attentives: les réseaux de la politique agricole sont financés par cette dernière, mais qui paiera, cas échéant, si les budgets agricoles viennent à diminuer ou pour compenser les pertes liées à des contraintes supplémentaires? Les collectivités publiques qui auront inséré les contraintes dans leur planification?

Le Grand Conseil a sagement limité quelque peu les ambitions du Conseil d'Etat en recadrant la mesure E22. On a substitué la notion de préservation à celle de renforcement des milieux na-

turels, expressément prévu que les communes soient associées à la définition du REC, tenu compte des besoins de l'agriculture en matière de production et d'adaptation de l'outil de production, et précisé que la stratégie s'appuierait sur les surfaces de promotion de la biodiversité négociées avec l'agriculture.

Ainsi redéfini, le REC apparaît moins comme un monstre tentaculaire qui va étouffer progressivement les activités économiques sur une bonne partie du territoire. En matière de planification communale, il faut éviter d'accroître sans cesse la complexité des plans et règlements. Les éléments du REC qui doivent obligatoirement y être intégrés sont ceux qui figurent dans les inventaires fédéraux; les autres devraient continuer à faire l'objet de conventions entre le Canton et les agriculteurs concernés, selon le mode incitatif et volontaire qui a permis de développer progressivement et avec succès les réseaux écologiques depuis une dizaine d'années déjà ■



Photo du haut: Un passage souterrain pour animaux

Photo ci-dessus: Un passage pour animaux traversant l'autoroute Lausanne-Yverdon-les-Bains au niveau d'Oulens sous Echallens



TEXTE: NATHALIE GREINER-MEYLAN
RÉDACTION POINT COMMUN-E
SECRETARIAT GÉNÉRAL UCY
PHOTOS: JEAN-MARC GALLAROTTI

CONCOURS 2013 «LES GARES VAUDOISES»

Rencontre avec Jean-Marie Crausaz, Syndic de Trey



POUR CETTE ÉDITION 2013, C'EST MADAME MARTINE COMTE, BOURSIÈRE DE LA COMMUNE D'ECHANDENS, GAGNANTE DE NOTRE TOUT PREMIER CONCOURS «POINTS D'INTERSECTIONS» EN 2011 QUI REMPORTE LE PREMIER PRIX (UN CHOIX DE 2 SOINS AU FISH SPA DE LAUSANNE) EN DÉCOUVRANT LES 16 GARES PROPOSÉES. NOUS LA FÉLICITONS CHALEUREUSEMENT POUR SA PERSPICACITÉ ET CONNAISSANCE DE NOTRE CANTON. UN REPORTAGE LUI A DONC DÉJÀ ÉTÉ CONSACRÉ, C'EST POURQUOI NOUS NOUS SOMMES RENDUS À TREY POUR FAIRE LA CONNAISSANCE DE SON SYNDIC, MONSIEUR JEAN-MARIE CRAUSAZ, DEUXIÈME DU CLASSEMENT FINAL.

Après une licence en Lettres de l'Université de Fribourg, Jean-Marie Crausaz se destine à l'enseignement du Français et de l'Histoire au secondaire avec des élèves de 12 à 16 ans. Après un bref passage à Aubonne, il rejoint l'Établissement secondaire de Payerne en 1973 et en devient rapidement le responsable du parc informatique. Par la suite, il s'occupe de la formation de ses collègues aux techniques et programmes informatiques, puis de l'informatique pédagogique. Dès le début des années 2000, Monsieur Crausaz se consacre uniquement à l'informatique au sein du collège de Payerne assurant la

maintenance, donnant des cours et du soutien logistique à l'administration et au secrétariat de l'établissement.

C'est en 1987 qu'il s'installe à Trey avec son épouse et ses 2 enfants et accède au Conseil général l'année suivante. Il fait alors partie de la commission d'épuration des eaux pour la construction de la STEP et s'investit beaucoup dans les sociétés locales. En octobre 2001, il est élu à la municipalité, en charge du social et de l'épuration. En 2006, il devient syndic et prend la direction de l'administration générale, l'aménagement du territoire et de l'épuration.

Sa motivation pour la chose publique est avant tout de participer et donner de son temps à la vie locale, d'avoir une activité participative sans aucune ambition politique, ni affiliation à un parti. Monsieur Crausaz relève par ailleurs que depuis son élection à la municipalité de Trey en 2001, le travail des édiles est devenu plus difficile et plus pointu. Il faut consacrer beaucoup plus de temps à la lecture et la préparation des dossiers et faire preuve d'une grande disponibilité, mais le travail en est d'autant plus intéressant et passionnant. Il reconnaît que son métier d'enseignant, qu'il pratique toujours à 100%, lui permet de dégager du temps et de s'organiser au mieux pour s'adapter à son agenda de syndic et faire face à ses obligations.

Pendant ses loisirs, Monsieur Crausaz est un adepte des randonnées en nature, de voyages à la découverte des villes d'Europe, d'art et de photographie,

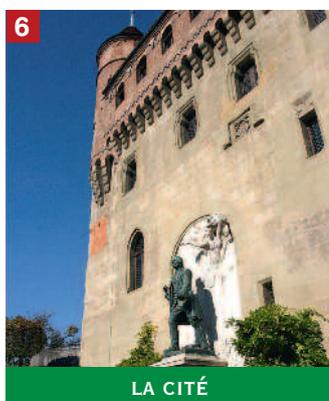
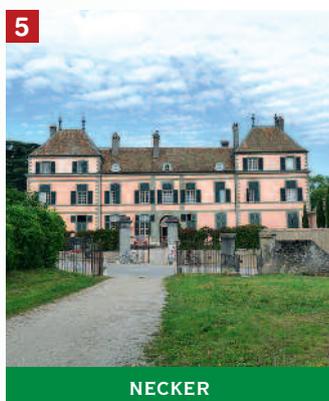
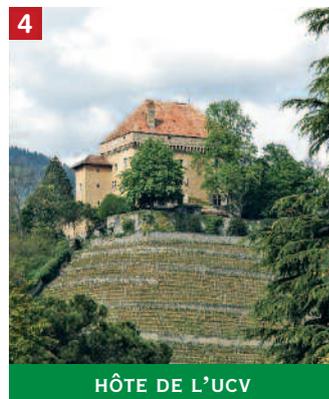


En haut: M. Crausaz devant la charmante gare de Trey, qui aurait très bien pu faire partie des 16 gares à trouver
Ci-dessus: M. Crausaz et le petit clocher de Trey

ainsi que de culture vinicole. Il est également l'heureux grand-père de 3 petits-enfants.

Quand on le questionne sur sa participation à notre concours, il avoue que cette partie récréative du Point-Commune est la bienvenue au milieu des sujets sérieux que nous abordons dans notre journal. Il a par ailleurs déjà répondu au premier volet de notre nouvelle édition «Les Châteaux du Pays de Vaud». Il termine cette interview avec une note très chaleureuse à notre égard, remerciant notre association pour son travail et sa disponibilité à l'encontre de ses membres. Monsieur Crausaz s'est vu remettre un prix de consolation sous forme de quelques crus de Lavaux, ainsi que d'un bon d'achat chez Manor ■

Les châteaux du Pays de Vaud



TROUVEZ LES NOMS OU LES LIEUX OÙ SE TROUVENT CES CHÂTEAUX ?

Pour ce concours 2014, nous vous proposons 8 châteaux vaudois à trouver dans chacun des 4 numéros du Point Commun-e. Au terme de l'année, la personne qui aura trouvé le plus de châteaux parmi les 32 proposés remportera le jeu. Celle-ci fera l'objet d'un petit reportage lors de la remise de son prix au printemps 2015.

Si vous pensez savoir quel est le nom de ces châteaux, envoyez un e-mail à: nathalie.greiner@ucv.ch et indiquez: Concours **Point Commun-e N° 48**, le nom des châteaux ou des communes où se trouvent ces huit châteaux et bien entendu votre nom, votre prénom et votre commune (délai d'envoi, le 15 août 2014).

Afin de rendre le jeu plus facile, nous vous donnons un petit indice pour chaque château. En outre, il n'est pas obligatoire de trouver les huit châteaux pour participer, en effet au terme de l'année il est peu probable que quelqu'un réussisse à trouver les 32 châteaux vaudois présentés. Alors faites travailler votre mémoire visuelle ou allez chercher dans les livres ou sur internet et que le meilleur gagne ■

RÉSULTAT DU CONCOURS N°48

1. ALLAMAN / 2. ECHALLENS / 3. AIGLE / 4. CHAMPVENT / 5. ETOY
6. VUFFLENS-LE-CHÂTEAU / 7. LUCENS / 8. ST-SAPHORIN s/MORGES

Bravo aux 32 personnes qui ont trouvé les huit bonnes réponses, soit:

Amevet Philippe (Ollon)
Bersier Monique (Vinzel)
Bocherens Nicole (Gryon)
Borloz Pierre-Alain (Forel-Lavaux)
Caudard Evelyne (Chessel)
Comte Martine (Echandens)
Crausaz Jean-Marie (Trey)
Croisier Georges (Lutry)
Diserens Jean-François (Dompierre)
Fogoz Isabelle (Belmont s/Lsne)
Gonin-Gaille Sandra (Ursins)
Goy Sylvie - Jouxens (Mézeray)
Graz Jean-Daniel (Palézieux)
Guignard Jean (Aubonne)
Guignet Janine (Montanaire)
Harvey Lorna (Suscévaz)
Lipp Corinne (Gollion)
Maillard Marie-France (Morrens)
Mathys Alain (Moudon)
Perreaud Michel (Echandens)

Pichard Didier (Forel-sur-Lucens)
Piguet Frédéric (Bonvillars)
Pilet Nicole (Rossinière)
Pittolaz-Croutaz Sandrine (St-Sulpice)
Racine Claude (Villars-Mendraz)
Rathgeb Ariane (Givrins)
Reist Chantal (Thierrens)
Roch André (Arnex-sur-Orbe)
Welham Ruiters Maria (Ferreyres)
Weber Cavin Karine (Hermenches)
Winkelmann Jocelyne (St-Sulpice)
Yersin Nathalie (Château-d'Éx)

TOUS À VOS AGENDAS

Mémento 2014

2014

Ven	9	mai	09.30	ACVBC	Assemblée générale ordinaire	Vufflens-la-Ville
Ven	9	mai	09.30	AVDAAS	Assemblée générale ordinaire	Lieu à déterminer
Ven	23	mai	17.00	UCV	Comité	Montreux
Sam	24	mai	09.00	UCV	AG ET JOURNÉE DES COMMUNES VAUDOISES	Montreux
Lun	26	mai	07.30	UCV	Groupe des Villes	Yverdon-les-Bains
Mar	3	juin	12.00 / 14.00	UCV	Rencontre avec députés, syndics et municipaux	Grütli / Lausanne
Jeu	5	juin	14.00	UCV	Conseil	Montanaire
Jeu	12	juin	14.00	UCV	Comité de rédaction «Point Commun-e»	Pully
Ven	13	juin	14.00	UCV	Groupe Bourgs et Villages	Froideville
Lun	16	juin	07.00	UCV	Comité UCV	Bussigny
Mer	2	juillet	12.00	UCV	Comité UCV	Lieu à déterminer
Mer	27	août	07.00	UCV	Comité UCV	Bussigny
Jeu	4	sept.	14.00	UCV	Comité de rédaction «Point Commun-e»	Pully
Mar	9	sept.	07.30	UCV	Groupe des Villes	Lausanne
Mer	10	sept.	08.30	AVSM	Journée de formation de l'AVSM	Morges, La Longeraie
Jeu	18	sept.	14.00	UCV	Conseil	Mex
Jeu	18	sept.	08.30	AVSM	Journée de formation de l'AVSM	Morges, La Longeraie
Jeu	25	sept.	07.00	UCV	Comité UCV	Bussigny
Jeu	25	sept.	13.30	UCV	Groupe Bourgs et Villages	Maracon
Ven	3	oct.	09.30	AVSM	Assemblée générale ordinaire	Ollon / Villars
Ven	31	oct.	07.00	UCV	Comité UCV	Bussigny
Ven	31	oct.	09.00	AVIATCO	Journée technique	Corsier
Jeu	27	nov.	14.00	UCV	Conseil	St-Légier-La Chiésaz
Mar	2	déc.	12.00	UCV	Comité UCV	Lausanne
Jeu	4	déc.	14.00	UCV	Groupe Bourgs et Villages	Noville
Lun	8	déc.	07.30	UCV	Groupe des Villes	Morges

COURS DE FINANCES
COMMUNALES

Calendrier 2014

Toutes les informations
se trouvent sur le site
www.pbuset.ch

Les inscriptions se font uniquement
par ce moyen-là.

Cours	Titre du cours	Dates
1	Boucllement des comptes 2013	jeudi 03 avril 09h00 - 16h30
2	Préparation du budget 2015	jeudi 28 août 09h00 - 16h30
3	Compte de fonctionnement	Jeudi 4 septembre 09h00 - 16h30
4	Compte des investissements	jeudi 18 septembre 09h00 - 16h30
5	Lecture et structure du Bilan	jeudi 02 octobre 09h00 - 16h30
6	Analyse et planification financières	jeudi 30 octobre 09h00 - 16h30
7	TVA dans les collectivités publiques	jeudi 13 novembre 09h00 - 16h30
8	Péréquation intercommunale	jeudi 20 novembre 09h00 - 16h30

Lieu: Grande salle de la Commune de Puidoux / Prix: Fr. 220.- pour chaque cours



PIERRE BUSSET

Rue du Léman 2
1814 La Tour-de-Peilz
Tél. 021 971 15 42 Fax 021 971 15 43
Mobile 079 345 60 91
ou sur le site: www.pbuset.ch